

Groen!

Régis DANDROY

Groen! a toujours été un petit poucet du paysage politique flamand. A l'inverse des trois partis traditionnels ou même des partis régionalistes et d'extrême droite, ce parti n'a, depuis sa naissance, dépassé la barre des 10% des votes qu'une seule fois. Généralement, cinquième ou sixième parti en importance, il est même tombé à la septième place lors des élections régionales flamandes de 2009. Cela ne l'a cependant pas empêché de participer à quatre gouvernements fédéral et régionaux.

La structure institutionnelle de Groen! est différente de celle des autres partis. Son organisation, associée à une kyrielle de règles en matière de mandats, de rémunérations, etc., est fortement liée à la culture politique et la démocratie interne du parti et partagée par une majorité de ses membres. Dans le même ordre d'idées, Groen! compte aussi très peu de membres, comparativement à son électorat. Paradoxalement, le parti flamand prônant le plus de démocratie interne est celui qui possède le moins de membres.

Idéologiquement, le parti écologiste se distingue des autres partis politiques néerlandophones, en raison surtout de sa perméabilité aux mouvements associatifs. Sa naissance même est liée à différents mouvements sociaux, dont l'écologie n'est qu'un segment. La vie de Groen!, de ses membres et de ses électeurs, ne peut se comprendre qu'en appréhendant le vivier associatif où s'insère ce parti. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le positionnement du parti en matière de relations internationales dans les années quatre-vingt fut fortement influencé par les mouvements de la société civile de l'époque, entre autres en ce qui concerne la paix internationale et le tiers-mondisme. Quoi qu'il en soit, Groen! a développé au cours des années une idéologie diversifiée fluctuante et adaptative qui ne peut se réduire au seul pilier écologique.

Historique et évolution récente

L'origine et l'histoire du parti écologiste flamand sont intimement liées à la société civile et à certains mouvements sociaux. Dès les années soixante-dix, le regroupement de divers mouvements citoyens et environnementaux mène à la création d'une plate-forme politique commune, Agalev (Anders Gaan Leven). Cette plate-forme se présente aux élections européennes de 1979 et législatives de 1981 avec un certain succès puisqu'elle obtient respectivement 2,3% et 4% en Flandre, ainsi que ses premiers mandataires (un sénateur et deux députés). Fort de ces succès, le parti politique Agalev est officiellement créé lors du congrès fondateur réuni à Tielrode les 27 et 28 novembre 1982.

Dans les décennies qui suivent, Agalev connaît une histoire politique mouvementée, faite de soubresauts électoraux qui laissent des marques jusqu'à aujourd'hui, des périodes d'opposition et de participation au pouvoir à différents niveaux, ainsi qu'une évolution profonde de l'idéologie et des structures mêmes du parti ¹.

Evolution électorale

Le destin électoral de Groen! est marqué par une stabilité de sa courbe électorale juste modifiée par sa victoire électorale de 1999 et, *a contrario*, sa lourde défaite de 2003. Depuis 1985, Groen! capte entre 6 et 8% de l'électorat aussi bien lors des élections fédérales que régionales flamandes.

Les résultats de Groen! sont très légèrement supérieurs lors des élections européennes (de l'ordre de 0,5 point de pour cent lorsque l'on compare avec les élections simultanées), sans doute parce que les enjeux propres à ce parti sont de nature plus internationale ou européenne, à l'exemple des problématiques de l'environnement ou de l'aide au développement. C'est au niveau local que Groen! a, dans son développement, obtenu ses moins bons résultats. En cause, une assez mauvaise implantation locale (avec parfois une difficulté de trouver un nombre suffisant de candidats lors de chaque scrutin communal). Signalons toutefois que ses résultats électoraux dans les grandes villes ont toujours été meilleurs que dans les zones rurales.

Les verts enregistrent leur meilleure performance en 1999, passant de 7,2 à 11% des voix. Le parti reste le cinquième parti de Flandre, mais dépasse pour la première fois la Volksunie. Cette victoire conduit à une première participation au gouvernement fédéral et aux gouvernements flamand et bruxellois ². Le parti écologiste flamand a bénéficié du contexte du vote, marqué par la montée de l'enjeu environnemental quelques semaines avant ces élections (entre autres, le scandale lié à la dioxine) ³.

¹ Pour plus d'information sur la période allant jusqu'en 1997, voir B. RIHOUX, « Agalev 1970-1997 : entre marginalité et pouvoir », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997, p. 139-154 (2^e édition).

² Où il s'était présenté en cartel avec le SP pour former la liste SP-AGA.

³ M. SWYNGEDOUW, D. JACOBS, « Het falen van Agalev bij de verkiezingen van 18 mei 2003 », *Samenleving en politiek*, 10/7, 2003, p. 30.

Tableau 1. Résultats d'Agalev/Groen! aux élections fédérales, Chambre des représentants (cantons flamands) et aux élections régionales (Parlement flamand) en % et en sièges

	Chambre (%)	Chambre (sièges)	Parlement flamand (%)	Parlement flamand (sièges)
1981	4,0	2		
1985	6,1	4		
1987	7,3	6		
1991	7,8	7		
1995	7,2	5	7,1	7
1999	11,0	9	11,5	12
2003	3,9	0		
2004			7,6	6
2007	6,3	4		
2009			6,8	7
2010	7,1	5		

Source : résultats électoraux ; Cevipol.

Suite à cette victoire, l'effondrement électoral de 2003 n'en est que plus frappant. Agalev passe de 11% à 3,9%⁴, et perd 63% de son électorat. La règle du seuil électoral des 5% prive Agalev de toute représentation au Parlement fédéral (la première fois depuis sa première participation aux élections à ce niveau en 1981) ainsi que de sa dotation publique. Le parti se sépare de 84 collaborateurs, c'est-à-dire de la quasi-totalité de son personnel⁵ et le secrétaire politique, Jos Geysels, est remplacé par Dirk Holemans dès le congrès du 21 juin 2003. Dans l'exécutif flamand, les ministres sont aussi remplacés : Adelheid Byttebier succède à Mieke Vogels au Bien-être, à la Santé, à l'Égalité des chances et à la Coopération au développement, et Ludo Sannen remplace Vera Dua à l'Environnement et à l'Agriculture. En externe, le parti est approché par le SP.a qui, après Spirit, lorgne sur l'électorat écologiste.

Les résultats des élections de 2004 permettent aux verts de sauver la mise. L'adoption d'un nouveau nom – Groen! – et d'une nouvelle stratégie permet de franchir le seuil de 5% sans déboucher sur un résultat enchanteur : le parti perd la moitié de ses sièges au parlement flamand. Aux européennes, Groen! ne décroche qu'un seul siège, celui de Bart Staes. Groen! redevient un parti d'opposition à tous les niveaux.

Traditionnellement, le niveau communal est le moins favorable pour le parti écologiste flamand. Les élections de 2006 confirment cette tendance : il est globalement en recul au niveau communal et provincial (en moyenne, il obtient 7,6% des voix).

⁴ La perte maximale est enregistrée dans la circonscription d'Anvers avec -8,4 points de pour cent.

⁵ W. DEWACHTER, « De vorming van twee federale regeringen : Verhofstadt IV en Leterme I (f). Of de onmacht van politiek België om zich opnieuw uit te vinden », *Res Publica*, 50/2, 2007, p. 150.

Lorsqu'il se présente seul ⁶ – c'est-à-dire dans 121 communes – il parvient rarement à décrocher un siège. Dans les grandes villes, Groen! perd près de 75% de ses voix et deux tiers de ses sièges à Anvers. Il recule dans vingt-quatre communes sur les trente plus importantes en Flandre et se retrouve même sans le moindre siège dans cinq d'entre elles ⁷.

Lors des élections fédérales de 2007, Groen! retrouve un niveau plus en phase avec les résultats antérieurs à 1999. Les 6,3% obtenus lui permettent de franchir le seuil électoral et de décrocher quatre sièges à la Chambre et deux au Sénat.⁸ Il devient néanmoins le sixième parti de Flandre derrière le nouveau venu, la Lijst Dedecker. Le scrutin régional de 2009 confirme cette tendance. Groen! ne parvient pas à imiter son *alter ego* francophone – qui progresse en Wallonie (+10 points de pour cent par rapport à 2004) – et se classe désormais septième parti flamand avec 6,8%. Malgré son adaptation aux critiques – qui reprochaient au parti écologiste flamand de se focaliser trop sur l'environnement et pas assez sur l'économie – et le recentrage idéologique sur l'économie verte, Groen! n'est pas parvenu à élargir sa base électorale. Au scrutin fédéral de 2010, il est le seul à résister au raz-de-marée de la N-VA en progressant légèrement et en glanant un cinquième siège.

Rapprochement avec le SP.a, intégration du SLP et changement de nom

Les élections fédérales de 2003 avaient été marquées par la nette victoire du cartel SP.a-Spirit. Au lendemain de ce scrutin, le président du SP.a, Steve Stevaert, propose à Agalev de rejoindre le cartel SP.a-Spirit pour former un grand cartel réunissant toutes les forces progressistes au nord du pays. Pour appuyer sa proposition, il offre, sur le quota du cartel SP.a-Spirit, un siège de sénatrice cooptée à Jacintha De Roeck, sénatrice Agalev sortante. Le Bureau d'Agalev accepte mais les dirigeants du parti écologiste voient cette proposition d'un mauvais œil. Elle est rejetée en juin 2003 ⁹.

Lors du congrès du 15 novembre 2003, le parti écologiste flamand change de nom : Agalev devient Groen!. Alors que le terme « Groen » a pour vocation d'accentuer la dimension écologiste du parti, le « ! » fait référence au caractère jeune du parti. Le nouveau projet politique se veut progressiste, se focalise sur l'alter-mondialisme et une nouvelle conception de l'économie, basée sur l'environnement, le développement durable, les transports publics, le logement, etc. Un nouveau nom pour le parti va souvent de pair avec une nouvelle tête. Après seulement cinq mois au sommet du

⁶ Groen! se présentait en cartel avec Ecolo dans quinze communes bruxelloises et en cartel avec le SP.a-Spirit à Bruxelles-ville. En Flandre, Groen! se présentait souvent en cartel avec le SP.a-Spirit et parfois avec le VLD. Par ailleurs, il ne participe qu'à quatre collèges sur les trente communes les plus importantes et ce, toujours dans des listes de cartel, avec le SP.a ou avec le VLD.

⁷ P. DELWIT, R. DANDOY, N. DE DECKER, « Les élections communales du 8 octobre 2006 en Belgique », *L'année sociale 2006*, 2007, p. 25.

⁸ La présidente du parti, Vera Dua, devenant sénatrice de communauté, est remplacée dans ses fonctions par Mieke Vogels lors du congrès du 10 novembre 2007.

⁹ A. TRÉFOIS, J. FANIEL, « L'évolution des partis politiques flamands (2002-2007) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1971, 2007, p. 47.

parti, Dirk Holemans est remplacé par Vera Dua ce même 15 novembre 2003 avec 94% des voix.

A l'approche des élections régionales et européennes de 2004, Stevaert réitère sa proposition à Groen!. Malgré quelques défections individuelles et de palpables tensions internes – surtout provenant de la section limbourgeoise sensible au discours du Hasseltois Stevaert –, Groen! prend la décision de se présenter seul aux élections de 2004¹⁰. Dès lors, le 23 novembre 2003, Jacintha De Roeck quitte Groen! et siège au groupe socialiste flamand au Sénat. Également partisan d'un cartel avec le SP.a, Ludo Sannen, ministre flamand de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Coopération au développement, démissionne et est remplacé par l'ancien Vice-premier ministre Jef Tavernier, qui a pour sa part abandonné Groen! en janvier 2010.

Malgré ce refus initial, Johan Vande Lanotte, successeur de Stevaert, réitérera la proposition de cartel sans plus de succès¹¹. Néanmoins et selon les communes, Groen! participe en 2006 à certaines listes de cartel avec le SP.a et/ou Spirit.

Les tribulations successives de Spirit – devenu entre-temps VI.Pro – suite à la fin du cartel avec le SP.a et le ralliement de Bert Anciaux à ce dernier en compagnie de nombreux parlementaires, ajoutés à la déroute électorale lors du scrutin régional de 2009 (un maigre 1,1%) fragilisèrent le parti régionaliste progressiste flamand. Devenu SLP en décembre 2008, ce parti se rapproche – pour des raisons idéologiques mais également pragmatiques – de plus en plus du parti vert jusqu'à s'intégrer aux structures de Groen! le 19 décembre 2009¹².

*Agalev/Groen! et le pouvoir*¹³

Suite aux élections législatives de 1991, les écologistes flamand avaient déjà été approchés par le formateur libéral flamand afin de former une coalition libérale-socialiste-écologiste, mais sans résultat¹⁴. Cette proposition avait créé beaucoup d'hésitations en interne car les expériences de coalition pratiquées jusqu'alors au niveau local n'étaient pas toujours positives¹⁵. En 1993, Agalev est à nouveau approché par l'exécutif national, cette fois en vue d'adopter la nouvelle réforme de

¹⁰ Même à Bruxelles, où les listes socialistes et écologistes se sont présentées en cartel en 1999 sous l'appellation SP-AGA, SP.a-Spirit et Agalev/Groen! présentent des listes distinctes.

¹¹ A. TRÉFOIS, J. FANIEL, *op. cit.*, p. 41.

¹² Approuvée par le Conseil du parti de SLP avec 69,7% et par le Conseil politique de Groen! avec 76%.

¹³ Au niveau local, Agalev/Groen! est associé à différentes coalitions depuis 1982, mais structurellement depuis 1988. Cette participation au pouvoir communal augmente dans le temps pour atteindre environ 32 coalitions et 2 mayorats, sur les 308 communes flamandes et les 19 bruxelloises. Il n'y a en règle générale pas de partenaire privilégié puisque les coalitions se font aussi bien avec les socialistes que les sociaux chrétiens, les libéraux ou encore les régionalistes flamands.

¹⁴ La coalition qui sera alors mise en place en 1992 comprendra les sociaux chrétiens (CVP et PSC) et les socialistes (SP et PS) sous la direction de Jean-Luc Dehaene (CVP).

¹⁵ J. BUELENS, P. DELWIT, « Belgium : Ecolo and Agalev (Groen!) : two institutionalized green parties with parallel but different stories », in E.G. FRANKLAND, P. LUCARDIE, B. RIHOUX (éd.), *Green Parties in transition. The end of Grass-roots Democracy ?*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 84.

l'Etat, nécessitant une majorité spéciale des deux tiers et donc le soutien de partis hors du gouvernement. En contrepartie de ce soutien externe au gouvernement, les deux partis écologistes belges obtiennent la mise en place des « écotaxes »¹⁶.

En 1999, après sa nette victoire électorale, Agalev entre au gouvernement fédéral avec Ecolo. Mathématiquement, seul Agalev était nécessaire mais les deux partis écologistes ont négocié ensemble et sont donc montés ensemble au gouvernement fédéral. Contrairement à 1991, un consensus certain existe sur la participation¹⁷ et le parti peut compter sur la présence d'un staff mieux préparé – permettant de faire fonctionner les cabinets ministériels – et de parlementaires expérimentés¹⁸. Agalev entre aussi au gouvernement régional flamand (jusqu'en 2004) et au gouvernement régional bruxellois, en cartel avec le SP. Ce gouvernement bruxellois est en fait un gouvernement asymétrique puisqu'Ecolo reste dans l'opposition et contribue aux ruptures graduelles des règles de symétrie et de congruence qui régissaient la formation des gouvernements¹⁹.

Mais la participation au gouvernement fédéral ne se fait pas sans heurts : le 26 août 2002, Magda Alvoet, Vice-première ministre Agalev, démissionne. Remplacée par Jef Tavernier, elle s'opposait à la décision prise par le gouvernement fédéral de livrer des armes au Népal fabriquées en Belgique. En mai 2003, autre choc d'importance : Ecolo quitte le gouvernement fédéral à cause du dossier des vols de nuit mais Agalev ne le suit pas dans l'opposition. Alors que ces deux partis avaient négocié ensemble leur entrée au gouvernement fédéral quatre ans plus tôt, la division entre les écologistes éclate au grand jour.

Néanmoins, une enquête réalisée auprès des membres d'Agalev en avril 2002 faisait apparaître que 79% des membres considéraient la participation de leur parti au gouvernement comme une bonne chose²⁰. Cela dit, l'enquête montre que, si les performances gouvernementales en matière socio-économique sont évaluées négativement, ce sont surtout les questions relatives aux réfugiés et au droit de vote des étrangers qui laissent un goût amer aux membres d'Agalev. En outre, les politiques menées par des ministres écolos francophones sont aussi évaluées négativement. Selon Swyngedouw et Jacobs, les électeurs flamands ont associé Ecolo et Agalev lors du gouvernement fédéral de 1999-2003 : l'étiquette de partenaire non fiable dont était affublé Ecolo aurait été transposée à Agalev²¹. Plus globalement, les membres

¹⁶ Pour plus d'informations, voir B. RIHOUX, « Les écotaxes-produits sur la scène politique belge », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1426, et 1427-1428, 1994.

¹⁷ Les votes des membres du parti, à l'occasion du congrès de participation de 1999, confirment la décision prise par les dirigeants : 96,9% de votes en faveur de la participation au gouvernement fédéral, 98,3% pour l'exécutif régional flamand, 98,5% pour l'exécutif régional bruxellois.

¹⁸ J. BUELENS, P. DELWIT, « Belgium : Ecolo... », *op. cit.*, p. 86.

¹⁹ Voir le chapitre consacré à la formation du gouvernement du présent ouvrage.

²⁰ J. BUELENS, B. RIHOUX, « Green party members in Belgium : twins in contrasted sub-national communities », in W. RÜDIG (éd.), *Green Party members in Europe*, à paraître.

²¹ M. SWYNGEDOUW, D. JACOBS, « Het falen van Agalev... », *op. cit.*, p. 36.

d'Agalev reprochent à leur *alter ego* le peu d'impact des partis verts sur les décisions du gouvernement fédéral ²².

En 2007, le parti n'a pas véritablement été inclus dans les négociations pour la formation du futur gouvernement. Le contexte de l'époque n'était pas favorable à Groen!. L'agenda politique était dominé par les questions communautaires et institutionnelles. La coalition « jamaïcaine », alliant sociaux chrétiens, libéraux et écologistes, a un temps été envisagée mais sans jamais constituer une alternative crédible aux scénarios privilégiés par les négociateurs. En 2009, Groen! renoue avec le pouvoir dans la Région bruxelloise. Bruno De Lille devient secrétaire d'Etat. Alors que le parti écologiste était en cartel avec le SP.A en 1999-2004, le SP.A se retrouve dans l'opposition. En Flandre, en revanche, Groen! demeure dans l'opposition. Après le scrutin de 2010, Groen! a accepté de participer aux négociations sur la réforme de l'Etat mais, comme Ecolo, n'a pas clarifié sa position à propos d'une participation éventuelle au pouvoir.

Transformations du profil idéologique et principaux axes programmatiques

La base programmatique du parti écologiste flamand provient de ses deux congrès fondateurs de 1982. A cette occasion, non seulement les liens avec le mouvement *Anders gaan leven* ont été clarifiés, mais l'idéologie de base du parti a été fixée. Elle repose sur trois piliers fondamentaux : écologie, démocratie de base et non-violence. Par la suite, ce socle idéologique a été élargi mais ces trois piliers fondateurs subsistent dans les positions du parti parmi, il est vrai, de nouvelles thématiques.

En matière d'environnement, la position de Groen! oscille entre utopisme (principalement lors des premières années) et pragmatisme, lui imposant non seulement de traiter d'autres thématiques mais aussi d'opérer des compromis entre des enjeux parfois antagonistes pour ne reprendre que l'exemple des liens entre environnement et économie ou encore l'éco-fiscalité. En effet, l'écologie est une idéologie qui ne se réduit pas à sa dimension environnementale. Groen! n'est un parti mono-thématique ni dans son programme électoral ni dans ses interpellations parlementaires ou ses propositions de lois qui portent sur des domaines variés : l'économique, le social, le budgétaire, la fiscalité, l'institutionnel, etc. ²³.

Franck ²⁴ identifie sept thématiques correspondant au profil idéologique théorique de ce parti : l'aide au développement, la paix internationale et le désarmement, les droits de la femme, les droits des minorités ethniques et raciales, l'environnement, la position de l'environnement en rapport avec l'économie et la santé. De manière plus empirique, les préoccupations programmatiques premières de Groen! se situent autour de cinq problématiques. Sur la période allant de 1991 à 1999, les principaux thèmes abordés dans les programmes électoraux pour les élections fédérales sont, dans

²² J. BUELENS, B. RIHOUX, « Green... », *op. cit.*

²³ B. RIHOUX, « Emergence et développement des deux partis écologistes belges : Ecolo et Agalev », Working Paper 77, Barcelone, 1993, p. 14.

²⁴ E. FRANCK, « Convergence in het gedachtegoed van de Vlaamse politieke partijen : Waarheid of illusie ? », PSW-paper, 7, 2005, p. 8.

l'ordre, l'environnement, l'aide au développement, les droits et libertés, la politique sociale et la culture ²⁵.

Les verts flamands prônent aussi l'établissement d'une « nouvelle culture politique ». La politisation des administrations, le cumul des mandats, le clientélisme, le financement des partis, les conflits d'intérêt entre mandats publics et emplois privés, etc. sont dénoncés. Le parti prône davantage de morale, d'éthique et de transparence en politique. Groen! souhaite plus de démocratie directe, l'instauration du référendum à tous les niveaux ainsi que le droit de vote des étrangers. En 2004, Groen! fut – avec le SP.a – le seul parti néerlandophone à se prononcer en faveur de droit de vote des étrangers non européens lors des élections communales.

Parmi les partis politiques en Flandre, Groen! est la formation qui aborde le moins les thématiques philosophiques et communautaires. Sur les questions de société, la position des verts flamands est bien souvent à l'opposé de celle du Vlaams Belang ²⁶.

Schéma organisationnel du parti

Structures ²⁷

Groen! dispose d'une structure organisationnelle semblable à celles des autres partis belges, autour de quatre niveaux : local, d'arrondissement, provincial et national. La principale distinction se situe au niveau de la démocratie interne et de certaines dispositions spécifiques relatives aux mandataires du parti écologiste flamand. En effet, Groen! a instauré des règles strictes d'incompatibilité et de non-cumul de mandats, une limite à l'exercice d'un même mandat (deux termes consécutifs, avec possibilités de dérogation pour un troisième mandat) ²⁸ ou encore la ristourne au parti d'une part importante des rémunérations et émoluments politiques. Le parti reconnaît à ses membres le droit de désigner directement les candidats aux différentes élections, d'avoir accès aux réunions des différents organes ou encore de demander, depuis 1989, un référendum interne.

La professionnalisation des structures du parti – tendance observée depuis le début des années quatre-vingt-dix – s'est accélérée avec les réformes des années 1995-1996 : clarification des mandats des leaders du parti, des compétences des organes de gestion et de décisions, création de services d'appui aux élus (service d'études, service de formation, etc.), engagement de cadres professionnels permanents à différents niveaux, ainsi que l'augmentation de l'implantation locale du parti, niveau de pouvoir négligé au cours des premières décennies de vie de Groen! ²⁹.

²⁵ K. DE SWERT, R. DANDROY, M. NUYTEMANS, « Bijlage : overzicht van de agenda's », in S. WALGRAVE, L. DE WINTER et M. NUYTEMANS (éd.), *Politieke-agendasetting in België – Mise à l'agenda politique en Belgique (1991-2000)*, Gand, Academia Press, 2005.

²⁶ E. FRANCK, « Convergentie... », *op. cit.*, p. 20.

²⁷ Pour plus d'informations sur les compétences et la composition des différents organes, voir les articles bisannuels consacrés à la morphologie de Agalev/Groen! dans la revue *Res Publica*.

²⁸ Cette règle a été assouplie en 1996 puisque, si officiellement l'interdiction de prester plus de deux mandats successifs a été levée, tout mandat ultérieur devra faire l'objet de l'approbation des deux tiers des membres de l'assemblée compétente.

²⁹ B. RIHOUX, « Agalev 1970-1997... », *op. cit.*, p. 142.

Le Congrès définit la ligne du parti. Entre deux congrès, cette compétence est assurée par le Politieke Raad. Y siègent une soixantaine de mandataires (ministres et parlementaires), de représentants des sections régionales, des communes et des provinces ainsi que quelques représentants de groupements satellites comme Jong Groen! ou Groen! Plus. Il se réunit en principe tous les trois mois. Le Partijbestuur se réunit toutes les semaines et gère le parti. La direction du parti est assurée par un président et un vice-président (actuellement Wouter Van Besien et Björn Rzoska). Ces derniers sont assistés dans leurs tâches par un secrétariat national chargé de la gestion quotidienne du parti.

Les associations proches sont peu nombreuses, malgré l'importante implication associative des membres et des dirigeants de ce parti. Mentionnons néanmoins l'existence de Groen! Plus, représentant des intérêts des personnes du troisième âge et de Jong Groen! qui est composé des membres et sympathisants les plus jeunes du parti.

Electeurs

La principale caractéristique de l'électorat de Groen! est sa faible fidélité. Comparativement aux autres partis flamands, la proportion d'électeurs stables était de 55% entre 1987 et 1991³⁰ et de 60,3% entre 2003 et 2007³¹, taux qui reste néanmoins le plus bas de Flandre, *ex-æquo* avec le SP.a. Son profil socio-démographique se distingue aussi de celui des autres partis flamands, que l'on considère l'âge, le genre, la religion, la profession ou encore le parcours scolaire³².

En effet, l'électorat écologiste flamand était en 2007 particulièrement jeune – les catégories 18-24 ans et 25-34 ans étant surreprésentées – et comptait peu de personnes âgées (5,9% de ces électeurs ont entre 55 et 64 ans). La variable genre est aussi très différente puisque les électeurs de Groen! sont à près de deux tiers des femmes (63,4%) à la différence de partis comme le Vlaams Belang constitué majoritairement d'électeurs masculins. En ce qui concerne la religion, Groen! est le parti flamand où la proportion d'athées et de libres penseurs est la plus élevée (44,5% de son électorat alors qu'ils constituent 25,5% de la population flamande). A l'inverse, ce parti séduit proportionnellement peu de catholiques pratiquants.

Groen! attire les voix de nombreux travailleurs dits « en col blanc » et très peu d'ouvriers non qualifiés (19,1% contre 37,9% au Vlaams Belang). De manière plus surprenante, la proportion d'inactifs au sein du parti écologiste est la plus importante de Flandre (13,5%). Le niveau moyen de capital scolaire est élevé : 44,2% ont fait des études supérieures. Enfin, la dernière caractéristique spécifique de l'électeur écologiste est son établissement dans des zones urbaines et péri-urbaines. En effet, même si le

³⁰ B. RIHOUX, « Emergence... », *op. cit.*, p. 7.

³¹ M. SWYNGEDOUW, « Het stemaandeel van de Vlaamse politieke partijen. Een analyse op basis van het postelectorale verkiezingsonderzoek 2007 », *Rapport de recherche de l'ISPO, CeSO/ISPO/2008-7*, 2008, p. 6.

³² M. SWYNGEDOUW, D. HEERWEGH, « Wie stemt op welke partij ? De structurele en culturele kenmerken van het stemgedrag in Vlaanderen. Een analyse op basis van het postelectorale verkiezingsonderzoek 2007 », *Rapport de recherche de l'ISPO, CeSO/ISPO/2009-12*, 2009, p. 7-8.

scrutin communal n'est pas le niveau de prédilection de ce parti, les meilleurs résultats électoraux de Groen! sont observés dans les grandes villes et leurs périphéries.

La motivation la plus importante pour voter pour Groen! est l'environnement (50% en 2007³³ et 46,3% en 2009³⁴). En d'autres termes, près de la moitié des électeurs de Groen! invoque cette thématique comme raison principale de leur choix. Dans le rapport à l'idéologie et aux valeurs, les électeurs écologistes flamands ont un profil particulier : pour ce qui a trait aux indicateurs de complexité, d'autoritarisme, de méfiance, d'aliénation politique et ethnocentrisme, ils se situent loin derrière les électeurs des autres partis³⁵. *A contrario*, le parti écologiste est à la pointe en ce qui concerne le progressisme éthique, le post-matérialisme et les défis environnementaux. Somme toute, même si le parti socialiste flamand est, selon les dimensions, assez proche de Groen!, celui-ci n'en reste pas moins constitué d'un électorat fort spécifique, bien souvent à l'opposé du positionnement des électeurs du Vlaams Belang.

Membres

Groen! n'est pas un parti de masse. Comparé aux autres partis flamands, son nombre de membres est peu élevé et son taux d'adhésion est un des plus bas de Belgique (voir tableau 2). Pour preuve, pas moins de 51% d'entre eux ont déjà été candidats aux élections, principalement aux élections communales³⁶. Néanmoins, le nombre de membres croît de manière assez linéaire de 1982 à 2004. Les deux phases d'accroissement significatives ont eu lieu à l'occasion des élections communales de 1994 (de 1 897 en 1993 à 3 375 en 1994)³⁷ et suite à la première participation à un gouvernement fédéral (de 4 281 en 1999 à 6 171 en 2000)³⁸. Dans la deuxième moitié des années 2000, les verts subissent une érosion qui les a amenés à repasser sous la barre des 5 000 membres. Groen! reste aujourd'hui le parti avec le plus faible nombre de membres, loin derrière les trois partis traditionnels, la N-VA et le Vlaams Belang.

L'adhésion au parti écologiste flamand – même si elle est faible – est intimement liée à l'appartenance au tissu associatif. De nombreux membres sont actifs dans diverses associations environnementales, citoyennes, etc. Enfin, même s'il existe toujours une tension interne entre « fondamentalistes » et « réalistes », l'absence de

³³ M. SWYNGEDOUW, « Politieke kwesties en stemgedrag. Een analyse op basis van het postelectorale verkiezingsonderzoek 2007 », *Rapport de recherche de l'ISPO, CeSO/ISPO/2008-9*, p. 27.

³⁴ M. SWYNGEDOUW ; PARTIREP Election Study, 2009, p. 7, http://dev.ulb.ac.be/cevipo/dossiers_fichiers/partirep---fr.pdf

³⁵ Pour plus de détails sur l'opérationnalisation et la définition de ces concepts, voir M. SWYNGEDOUW, D. HEERWEGH, *op. cit.*

³⁶ J. BUELENS, B. RIHOUX, « Green party members in Belgium... », *op. cit.*

³⁷ B. Rihoux parle à ce propos de « cycle de mobilisation locale » puisqu'il observe une augmentation du nombre de membres à l'occasion des élections communales. B. RIHOUX, « Emergence... », *op. cit.*, p. 10.

³⁸ Il s'agit principalement d'une arrivée de nombreux jeunes : 750 jeunes ont ainsi rejoint Agalev/Groen! entre 1999 et 2000, correspondant désormais à 20,2% de tous les membres en 2000.

réelles factions au sein du parti parmi les membres permet de préserver une certaine unité et cohérence ³⁹.

Tableau 2. Evolution de l'adhésion à Agalev/Groen! (1982-2006)

Année	Membres	Taux d'adhésion (M/V)
1982	870	
1983	-	
1984	835	
1985	925	0,41%
1986	1 123	
1987	1 373	0,5%
1988	3 000	
1989	2 499	
1990	2 130	
1991	2 038	0,68%
1992	2 529	
1993	1 897	
1994	3 375	0,98%
1995	3 985	1,48%
1996	3 272	
1997	3 404	
1998	3 690	
1999	4 281	0,99%
2000	6 171	1,69%
2001	6 158	
2002	5 354	
2003	6 078	3,75%
2004	6 153	2,04%
2005	5 405	
2006	5 462	1,75%
2007	5 623	
2008	4 459	
2009	4 997	2,12%

Sources : données transmises par le parti ; « Morfologie van de Vlaamse politieke partijen », *Res Publica*, 1980-2007 ; J. ACKAERT *et al.*, « De gemeenteraadsverkiezingen van 8 oktober 2006. Evolutie sinds 1976 », *Res Publica*, 49/2-3, 2007, p. 417; résultats électoraux : Cevipol.

Le profil des membres de Groen! est fort semblable à celui des autres partis flamands. Ainsi, même si le parti écologiste a longtemps été le plus féminisé, il ne se distingue plus aujourd'hui des autres formations en la matière et compte autour de 40-45% de femmes : plus récemment, le SP.a a atteint une proportion hommes/femmes supérieure à celle de Groen! ⁴⁰. La proportion de jeunes n'est pas supérieure à celle des autres partis flamands. Enfin, il n'y a pas de différences entre les membres de Groen! et le reste de la population flamande en matière philosophique.

Cela dit, certains profils spécifiques sont surreprésentés chez Groen!. En effet, les membres de Groen! vivent principalement dans des zones urbaines, surtout dans

³⁹ J. BUELENS, P. DELWIT, « Belgium : Ecolo... », *op. cit.*, p. 90.

⁴⁰ E. QUINTELIER, « Changing determinants of party membership in Flanders », papier présenté à la *Dutch-Belgian Political Science Conference*, Nijmegen, 29-30 mai 2008, p. 14.

les grandes villes et leur périphérie. Ils ont le capital scolaire le plus élevé : plus de 80% d'entre eux ont un diplôme d'études supérieures et sont à 72% occupés dans des emplois de type « col blanc », dans le secteur non marchand, les services publics ou l'enseignement pour l'essentiel ⁴¹. Enfin, pas moins de 81% des membres de Groen! ont été (ou sont) actifs dans le monde associatif : 33% dans les mouvements tiers-mondistes, seulement 17% dans l'environnement et 14% dans l'alter-mondialisme.

Selon Buelens et Rihoux, ceux-ci se placent idéologiquement bien à gauche – à 2,70 sur une échelle de 0 à 10, surtout chez les plus jeunes – situant les membres de Groen! plus à gauche que ses électeurs. 60% des membres sont post-matérialistes, mais pas fondamentalistes : seuls 34% pensent que la croissance économique est néfaste pour l'environnement ⁴². Et l'environnement n'est pas leur seule priorité : ils se préoccupent aussi du désarmement nucléaire, de la pauvreté ou du chômage. Mais ce profil n'est pas stable dans le temps puisque leurs points de vue ont changé par rapport à l'enjeu de paix internationale. Ainsi, seuls 20% des membres souhaitaient, en 2002, quitter l'OTAN.

Leaders

A l'origine, la direction d'Agalev revenait au *politieke sekretaris*, fonction qu'il cumule avec celle de *partijsekretaris*. En 1989, ces deux fonctions sont découplées mais ils siègent tous deux de plein droit au Partijbestuur. Et le 15 novembre 2003 intervient une nouvelle modification : le secrétaire politique devient président. A l'inverse d'Ecolo, Agalev puis Groen! n'a donc plus une direction bicéphale, mais bien présidentielle. Les élections présidentielles ont comme caractéristique d'être parfois ouvertes, avec plusieurs candidats, à l'instar des élections du 10 novembre 2007 où se présentaient deux candidats – Mieke Vogels et Wouter van Besien – avec des scores assez proches, respectivement 58% et 42% ⁴³.

Néanmoins, s'il existe une relative stabilité des dirigeants du parti (huit secrétaires politiques ou présidents du parti en près de trente ans – voir tableau 3), il règne une certaine instabilité au sommet du parti et nombreux sont les leaders qui quittent le parti pour rejoindre une autre formation, à l'instar de Leo Cox et Paul Staes qui passent au CVP en 1994 ; Ludo Dierickx en 1995, Jacintha De Roeck en 2003 ou Ludo Sannen en 2004 qui rejoignent les socialistes ; ou encore ceux qui retournent dans la société civile après un ou deux mandats.

⁴¹ J. BUELENS, B. RIHOUX, « Green party members in Belgium... », *op. cit.*

⁴² Les auteurs considèrent également que les membres d'Agalev/Groen! voient d'un œil plus favorable (mais toujours pragmatique) les politiques libérales que ceux d'Ecolo.

⁴³ Lors des élections internes le 21 juin 2003, Dirk Holemans fut élu avec 70%. Un autre candidat s'était présenté mais s'est retiré à la dernière minute.

Tableau 3. Secrétaires politiques et présidents de parti (1981-2009) ⁴⁴

1981-1989	Leo Cox
1989-1995	Johan Malcorps
1995-1998	Wilfried Bervoets
1998-2003	Jos Geysels
2003	Dirk Holemans
2003-2007	Vera Dua
2007-2009	Mieke Vogels
2009-	Wouter van Besien

Liens avec d'autres organisations

Les verts flamands n'appartiennent à aucun « pilier » traditionnel reposant sur un syndicat, une mutuelle, une coopérative ou encore une organisation de femmes ou un mouvement de jeunesse qui seraient liés à ce pilier. Néanmoins, Groen! présente une forte proximité avec le milieu associatif, surtout avec ce qu'on peut appeler les « nouveaux mouvements sociaux ». Outre que son origine même est liée à ces mouvements, ce parti partage de nombreux points de vue avec des organisations qui militent en faveur de la paix, du tiers-monde, des femmes, de la protection des consommateurs, etc. Parmi ces convergences, épinglons la défense de l'environnement mais aussi une vision alternative de l'économie et un plus grand rôle alloué aux citoyens dans la société.

Il n'est pas rare d'observer des transferts entre ce monde associatif et les dirigeants et figures de proue du parti écologiste flamand. Nombreux sont ceux qui ont un passé militant ou une expérience professionnelle considérable dans l'associatif à l'instar par exemple de Madga Aelvoet. De même, nombreux sont ceux qui, après leur expérience en politique, retournent vers les ONG, comme Jos Geysels, secrétaire politique de 1998 à 2003, devenu en 2007 le président de 11.11.11.

Les liens formels, institutionnels et durables entre Groen! et ces associations sont très peu développés, contrairement à d'autres partis. Aucun organe décisionnel de Groen! ne comprend officiellement de représentant d'un mouvement ou d'une organisation sociale. Néanmoins, ces mouvements sont souvent associés indirectement à la réflexion et à la prise de position du parti via certaines commissions thématiques ou des mécanismes *ad hoc* de consultation de ce vivier que constituent les nouveaux mouvements sociaux.

Position du parti dans le système politique fédéral

De tous temps, Groen! a été proche d'Ecolo. Depuis 1981 – et à l'exception de la législature 2003-2007 – les deux partis écologistes forment un groupe parlementaire commun au niveau fédéral. Ces liens sont importants, pour des raisons parfois

⁴⁴ Nous pouvons y ajouter le secrétaire du parti (fonction dissociée de celle du secrétaire politique entre 1986 et 2003 et chargée de la gestion interne du parti) : Jos Geysels (1986-1987), Luc Lamote (1988-1989), Bert Deruyck (1990-1992), Paul Janssens (1993-1994), Luc Lemiengre (1995-2003) et Johan Haemels (2003).

pragmatiques⁴⁵ mais surtout idéologiques et organisationnelles. Cette proximité est assez paradoxale puisque ces deux partis ne sont pas issus de branches linguistiques d'un parti unitaire comme les autres partis traditionnels. Mais il y a aussi des divergences. Pour preuve, leur participation aux différentes coalitions gouvernementales ne s'est pas faite de manière symétrique. Ainsi, même s'ils entrent tous les deux au gouvernement fédéral arc-en-ciel en 1999 et dans les gouvernements flamand et wallon⁴⁶, il n'en va pas de même à Bruxelles. Entre 1999 et 2004, Groen! était au pouvoir à Bruxelles sans son parti frère et, entre 2004 et 2009, ce fut l'inverse. Ce n'est que récemment – depuis 2009 – que les deux partis écologistes font partie de la coalition régionale bruxelloise. De même, lorsqu'Ecolo quitte prématurément le gouvernement fédéral en 2003, Agalev décide de ne pas le suivre et de rester au gouvernement.

Groen! et Ecolo partagent souvent le même destin électoral. L'analyse des résultats électoraux aux fédérales depuis 1981 indique que ces deux partis ont toujours gagné et perdu les élections ensemble, mais les scrutins régional de 2009 et fédéral de 2010 ont démenti cette observation en partie. Les résultats d'Ecolo sont meilleurs que ceux de son parti frère flamand, mais les tendances à la hausse et à la baisse sont souvent partagées. Cela dit, l'analyse du contenu des programmes électoraux des deux partis écologistes – flamand et francophone – pour les élections fédérales indique que leur proximité idéologique n'est pas très forte entre 1991 et 2003. De tous les partis frères en Belgique, c'est le couple écologiste qui est idéologiquement le moins proche (comparé aux sociaux chrétiens, aux socialistes et aux libéraux). Néanmoins, cette proximité a augmenté pour atteindre un score égal aux autres partis en 2003.

L'analyse des coalitions permet d'identifier les partenaires privilégiés du parti écologiste flamand ou, à tout le moins, ceux avec lesquels il est parvenu à s'entendre sur un accord de gouvernement. Lors de ses quatre participations gouvernementales à tous les niveaux, Agalev puis Groen! a partagé le pouvoir avec les libéraux (quatre fois), les socialistes (trois fois), les sociaux chrétiens (deux fois) et les régionalistes (une fois – la Volksunie et puis Spirit). Le sp.a n'est donc pas le partenaire privilégié. Cela dit, l'analyse du contenu des programmes électoraux révèle que le parti écologiste est idéologiquement plus proche du sp.a – et dans une moindre mesure du cd&v – que des autres partis flamands et se situe aux antipodes du Vlaams Belang⁴⁷.

Conclusion

Aujourd'hui encore, la position de Groen! reste assez fragile : il a du mal à trouver un espace politique, électoral et médiatique dans un spectre flamand très fragmenté. Mais son apport a été important. L'éclosion et le développement d'une structure politique crédible et cohérente ont permis à la problématique de l'environnement d'être

⁴⁵ Etant donné que la définition d'un groupe parlementaire au parlement fédéral nécessite cinq membres (article 11 du règlement de la Chambre) et qu'Agalev/Groen! ne disposait que de quatre députés, ce groupe parlementaire commun lui a permis d'avoir accès à toute une série d'avantages (financiers, humains, en commission, etc.) entre 2007 et 2010.

⁴⁶ Signalons également que Ecolo participe depuis 2009 aux gouvernements wallon et de la Communauté française alors que Groen! reste dans l'opposition en Flandre.

⁴⁷ E. FRANCK, « Convergence in het gedachtegoed van de Vlaamse politieke partijen : Waarheid of illusie ? », PSW-paper, 7, 2005, p. 15.

présente dans les différentes arènes institutionnelles. Nombre de décisions politiques ont désormais intégré la dimension environnementale. L'influence de Groen! tient aussi à ce que tous les autres partis ont repris cet enjeu dans leur programme électoral. Marc Swyngedouw voit dans cette contagion idéologique une explication de la stagnation électorale contemporaine de Groen!, due à cette perte de monopole thématique⁴⁸. Néanmoins, les autres thèmes propres à ce parti dans les années quatre-vingt – le féminisme, l'aide au développement, l'opposition au nucléaire, etc. – se sont quelque peu essoufflés ou ont même disparu de l'agenda politique. Résultat, Groen! peine à se renouveler et à marquer sa différence.

Le faible nombre de membres est aussi une source de fragilité. Le très modeste taux d'adhésion pose des problèmes constants, par exemple en termes de structures locales, de main-d'œuvre pour les campagnes ou de staff pour appuyer les mandataires. Sans un électorat fidélisé sur le long terme, une forte implantation locale et indépendamment de sa participation aux différents exécutifs, Groen! peut difficilement espérer réaliser une percée électorale. A ces éléments, ajoutons les tensions continues entre les activistes et les professionnels. Si l'ancrage associatif est un vivier dans lequel le parti écologiste pêche sans cesse de nouvelles forces et de nouveaux enjeux, en contrepartie il le rend dépendant de ces nouvelles forces et enjeux. Le pragmatisme politique et la professionnalisation de ses structures imposent au parti de prendre ses distances par rapport à ces dynamiques associatives.

Au demeurant, l'évolution récente du paysage politique flamand n'est pas favorable au parti écologiste ni en général aux partis « de gauche ». Face à un électorat plébiscitant de nombreux partis de droite – voire même d'extrême droite – Groen! ne paraît pas être en mesure de répondre aux préoccupations d'une bonne partie de l'électorat flamand, même si paradoxalement, il n'a pas été affecté par la vague N-VA de 2010. Mais le redéploiement actuel du système de partis flamand n'est sans doute pas terminé. L'incorporation du SLP dans Groen! devrait lui permettre de rendre plus crédible son discours sur le clivage communautaire et de se repositionner par rapport à ses concurrents électoraux, au risque de tensions avec Ecolo.

⁴⁸ M. SWYNGEDOUW, D. JACOBS, « Het falen van Agalev... », *op. cit.*, p. 37.

